

INSTALLER UN CONTROLE PARENTAL



Installer un ordinateur avec accès internet dans un lieu public suppose de penser en amont à l'utilisation qui peut être faite de cet ordinateur et de la protection des utilisateurs, notamment les plus jeunes. Ainsi, un logiciel de contrôle parental peut permettre de créer des niveaux d'accès en fonction de l'âge des utilisateurs.

LES LOGICIELS DE CONTROLE PARENTAL

Il existe plusieurs logiciels de contrôle parental, certains sont gratuits, d'autres payants. Cependant, tous les fournisseurs d'accès à internet (Free, Orange, SFR, ... par exemple) proposent un logiciel de filtrage gratuit et téléchargeable directement depuis l'espace abonné.

Les fonctionnalités des logiciels de contrôle parental :


Création d'un **profil « enfant »** : l'enfant a accès à une « liste blanche » de sites vérifiés par les programmeurs du logiciel et adaptés à son âge. Avec ce type de profil, l'enfant navigue donc en espace clos, sur une partie du web sélectionnée à l'avance par les créateurs du logiciel.

Création d'un **profil « adolescent »** pour les plus grands. Ce profil leur permet de naviguer sur le web mais les sites illégaux (racisme, drogue, ...) ou inappropriés (pornographie, violence, ...) ne sont **lui pas accessibles** grâce à un filtrage des contenus par mots-clés. Cependant, ce filtrage est plus complexe que la création d'un espace fermé comme pour les enfants. Dès lors, certains sites inappropriés peuvent tout de même être accessibles et, à l'inverse, certains sites « traditionnels » rejetés par le logiciel de contrôle parental.

La **limitation des horaires** : cette fonctionnalité est plus adaptée au cadre familial et n'est pas nécessaire en bibliothèque.

Interdiction d'accès aux « sites sensibles », plateformes de téléchargements illégaux par exemple.

Limitation d'accès aux jeux ou logiciels non adaptés à leur âge



Un logiciel de contrôle parental ne remplace pas l'intervention humaine et la discussion. Comme tout logiciel, il peut être contourné par un enfant disposant de bonnes capacités informatiques ou en cherchant sur internet. Une surveillance et une discussion avec l'enfant sur son utilisation du web reste nécessaire afin de limiter les risques liés à la vision d'images choquantes.

INSTALLER UN CONTROLE PARENTAL



POUR PLUS D'INFORMATIONS A CE SUJET



Le site de l'association e-enfance, reconnue d'utilité publique et agréée par le ministère de l'éducation nationale. Une page est dédiée aux logiciels de contrôle parental avec des guides d'installation : <http://www.e-enfance.org/espace-control-pare-parental>

LE SAVIEZ-VOUS ?



DES MOTEURS DE RECHERCHE POUR ENFANTS

En plus des logiciels de contrôle parental, il existe des moteurs de recherche à destination des enfants, comme Kiddle (version junior de Google) ou encore Qwant junior permettant aux enfants de faire des recherches sur des sites sélectionnés :

Kiddle <https://www.kiddle.co/>



<https://www.qwantjunior.com/?l=fr>